

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre pour l'action non-violente



Terres Civiles

Décembre 2009 – N° 45



**Pour un libre choix entre
Service civil et armée**

page 5

**Lettre ouverte à
André Blattmann**

page 3

**Le combat de Hanna Segal
contre les armes nucléaires**

page 12

**Numéro spécial consacré à l'actualité
du Service civil**

Impressum

«Terres Civiles» est un trimestriel édité par le Centre pour l'action non-violente, association romande sans but lucratif.

Abonnement: CHF. 25.-/4 numéros ou compris dans la cotisation de membre.

Le Cenac vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation pour une année civile: CHF 70.- (CHF 40.- pour les «petit budget»), CHF 100.- (pour une cotisation familiale ou CHF 55.- «petit budget»). Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable d'édition:
Jean Grin

Ont apporté leur contribution:
Sandrine Bavaud, Pierre Flatt, Olivier Grand, Anne Hauser, Michel Mégard, Franziska Meinherz, Anne Pugin, Dr Jean-Michel Quinodoz, Maria Roth Bernasconi, Pascale Schuetz, Christian van Singer, Anne-Lise Visinand.

Impression: Atelier EspaceGraphic,
Fondation Eben – Hézer, 1012 Lausanne

Pour nous contacter:
Centre pour l'action non-violente
Rue de Genève 52
CH – 1004 Lausanne
Tél. ++41 / 21 / 661 24 34
Fax: ++41 / 21 / 661 24 36
Courriel: info@non-violence.ch
Sur Internet: <http://www.non-violence.ch>
Compte postal: 10–22368–6

Editorial

Un dossier spécial sur le Service civil

A peine entrée en vigueur, la nouvelle procédure d'admission au Service civil pose problème, et pas seulement au lobby pro-militariste. Les propos d'André Blattmann, le nouveau patron de l'armée, selon lesquels il serait devenu trop facile d'y accéder ont suscité suffisamment de remous et d'échos pour que l'on y revienne. Ce sera l'objet de l'article d'ouverture de notre dossier sur le Service civil. Puis, figureront les positions critiques de deux femmes parlementaires qui sont intervenues à ce sujet, chacune à son niveau: dans les «arènes» de la Berne fédérale pour la conseillère nationale Maria Roth Bernasconi; dans les traverses du Parlement vaudois pour Sandrine Bavaud. Enfin sera présenté un projet, qui se trame pour l'heure pour l'essentiel outre-Sarine, celle de former les civilistes à la prévention des conflits dans l'espace public.

Comme à chaque parution, *Terres Civiles* se veut aussi le reflet des activités de celles et ceux qui «portent» le Cenac sur leurs épaules, entendre par là qui lui donnent vie et activité.

Qu'il soit organisateur, co-organisateur ou plus simplement participant, le Cenac s'associe au plus près des mouvements et autres associations qui prônent la non-violence, le pacifisme et la justice sociale. Mais encore, il entend s'ouvrir à des horizons variés, se faire le témoin tout autant que le porte-parole de ces femmes et ces hommes qui tendent à rejoindre ses préoccupations, même momentanément, même sur un point.

C'est en ce sens-là, justement, que j'ai trouvé intéressant – ah! privilège du rédacteur principal que de pouvoir prendre une telle décision – de rendre compte du combat contre les armes nucléaires qu'ont mené les psychanalystes anglais et, principalement, une d'entre eux, Hanna Segal, essentiellement – exclusivement? – connue en Europe francophone pour avoir restitué le parcours intellectuel de Mélanie Klein.

Il ne me reste, désormais, qu'à vous souhaiter une bonne lecture et à vous adresser mes vœux pour l'an neuf qui se prépare.

Jean Grin

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre pour l'action non-violente



Terres Civiles

En couverture: manifestation du Réseau humaniste, Lausanne, 3 octobre 2009

Numéro spécial consacré à l'actualité du Service civil

Contenu de la couverture:
- Pour un libre choix entre Service civil et armée (page 5)
- Lettre ouverte à André Blattmann (page 3)
- Le combat de Hanna Segal contre les armes nucléaires (page 12)

Vos annonces personnalisées dans Terres Civiles!

Les tarifs sont fixés en fonction de votre conscience.

Merci de prendre contact avec le secrétariat 021 661 24 34 ou info@non-violence.ch.

Délai de rédaction: 1er novembre
Parution en décembre.

La rédaction se réserve le droit de ne pas prendre en considération une proposition en désaccord avec le but du journal.



Lettre ouverte à André Blattmann

Ou comment sauver le service militaire depuis que le 1^{er} avril 2009 a sonné le glas de cette institution «vénérable» en privilégiant le Service civil

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions légales relatives à la procédure de demande de Service civil, la simple «preuve par l'acte» suffit d'elle-même. Entendre par là qu'un citoyen qui accepte d'effectuer un Service civil dont la durée est d'une fois et demie supérieure au service armé (global ou restant à effectuer) est, depuis le 1^{er} avril de cette année, devenu suffisamment crédible par ce seul fait, pour ne plus avoir à encore justifier et argumenter de son conflit de conscience, devant une commission d'experts. Il ne lui est, désormais, plus demandé de constituer un dossier de motivation; remplir un questionnaire suffit.

Cette simplification heureuse de la procédure aurait eu pour conséquence directe une explosion du nombre de dépôts de demande. Ce fait a déclenché l'ire d'André Blattmann, nouveau patron de l'armée suisse, qui estime que depuis cette date fatidique, le Service civil est devenu trop facilement accessible et que cela met en péril la sacro-sainte et traditionnelle obligation de servir son pays un fusil à la main. De telles opinions ont été suffisamment relayées dans la presse usuelle pour que l'on s'en soucie.

Il convient peut-être ici de rappeler qu'André Blattmann a été promu à la suite de la destitution de Roland Nef, dont les comportements conjugaux n'ont pas eu leurre – «coquille» volontaire et totalement assumée par l'auteur de ces lignes – de plaire bien au-delà des milieux féministes. Peut-être est-il nécessaire au nouveau chef de «marquer son territoire» en prenant au plus vite des positions tranchées? Il n'est jamais facile de devoir «prendre le

train en marche» et de devoir assumer les conséquences, directes ou indirectes, de décisions prises à un autre niveau hiérarchique du temps de son prédécesseur...

Puisque Monsieur Blattmann prend appui sur des données statistiques précises, je vais donc, en mon nom propre, lui répondre sur le même terrain. J'imagine que plus d'un lecteur de *Terres Civiles* me rejoindra, ne serait-ce que partiellement. Les chiffres, on peut leur faire dire tout et n'importe quoi, suivant comment on les ordonne (je n'ai pas été pendant douze ans caissier d'une association pour rien!). Et je me rappelle aussi de ce clin d'œil amusant d'un ancien professeur de sociologie qui définissait le statisticien comme un individu capable de poser la main droite sur une plaque électrique allumée et la main gauche dans le congélateur et de déclarer que la moyenne des deux températures ambiantes se révèle somme toute fort agréable!

Premier constat. Il y a eu certes une très sensible augmentation de demandes de Service civil durant le premier semestre 2009: 2'957 demandes déposées de janvier à juin, contre 1'946 durant l'ensemble de l'année précédente (le record se situant à 1955 dépôts de demande en 2003). Cette augmentation, que par extrapolation «basique», on peut évaluer entre 60 à 65%, est avant tout due à une recrudescence d'intérêt pour le Service civil en Suisse alémanique. A supposer que la moitié des demandes de dispense de service armé – pour caricaturer méchamment la perception que certains ont du travail effectué pour la collectivité par les civilistes – aient été effectuées entre janvier

Sommaire

Service civil 3

<i>Lettre ouverte à André Blattmann</i>	3
<i>Pour un libre choix entre Service civil et service militaire</i>	5
<i>Le Service civil accessible aux femmes?</i>	7
<i>L'école de la paix</i>	8

Un forum sur la paix et la non-violence 9

Le Tribunal Russel sur la Palestine 10

Agenda formation 11

Une psychanalyste contre les armes nucléaires *Portrait de Hanna Segal* 12

Centre de documentation 16

Brèves et dernière heure 20

et juin 2008, on en arrive à + 120% en Suisse germanophone, + 75% en Romandie, mais seulement + 35% au Tessin, chiffres arrondis vers le haut par souci d'honnêteté. A ma connaissance, ce ne sont pas principalement, doux euphémisme, les Cantons alémaniques qui se sont antérieurement fait les chantres de l'alternative à la prison pour les objecteurs de conscience. A ne considérer que cette réalité numérique là, on serait tenté de donner quelque peu raison à Monsieur Blattmann. Craindrait-il pour son emploi?

Second constat. On observe qu'il y a eu pas moins de 1083 demandes de Service civil durant le seul mois d'avril 2009, soit plus du double de mars (512). Mais, dès mai (635) et surtout juin (474), se révèle comme un tassement des demandes. Il y a tout lieu de croire que nombreux furent les candidats au Service civil qui attendirent le changement de procédure avant de se manifester. J'ai par ailleurs moi-même, lors de mes heures de permanence au Cenac, souvent suggéré aux personnes qui pouvaient se le permettre, de ne rien faire avant la date fatidique pour leur simplifier la tâche. Il y a donc tout lieu de croire que, pour une proportion non négligeable, cette augmentation de demandes ne reflète rien d'autre qu'un phéno-

Entrées mensuelles des demandes de Service civil durant le premier semestre 2009

	Suisse alémanique	Romandie	Tessin	Total	Moyenne/ j.ouvrable
Janvier	75	34	4	113	5,4
Février	87	44	9	140	6,7
Mars	362	136	14	512	23,7
Avril	821	231	31	1083	54,0
Mai	486	135	14	635	31,8
Juin	345	115	14	474	22,6

mène transitoire. Il demeure possible, certes, qu'à l'avenir, se note une majoration de postulants au Service civil, parce qu'indirectement la procédure a été quelque peu démocratisée, mais sans remise en cause fondamentale de la «carrière type» du citoyen mâle helvétique (le lecteur trouvera quelques éléments de corroboration de ces deux hypothèses dans l'article suivant – interview de Mme Roth Bernasconi).

Dernier fait. A ne considérer que les seuls mois de janvier à mars 2009, c'est-à-dire où l'ancienne procédure demeurerait seule valable, il a été enregistré 765 demandes déjà. C'est imposant, puisque cela représente une moyenne mensuelle de 255 candidatures au Service civil, ce qui, par extrapolation, aurait suffi à imaginer plausible un petit peu plus de 3000 demandes pour l'année en cours, indépendamment du change-

ment de procédure. Il n'est donc pas exclu que des facteurs «inconnus», ou plutôt non encore identifiés, expliquent pour une part – peut-être même pour une part significative – ce pourquoi le Service civil rencontre plus qu'un intérêt poli de la part des initialement «désignés volontaires» à l'armée.

Jean Grin

Dépôt des demandes de service civil

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Suisse alémanique	634	1148	922	896	1050	1291	1436	1320	1226	1085	1167	1136	1286	2176
Romandie	203	411	346	411	489	518	578	555	479	475	508	524	559	695
Tessin	34	72	47	49	80	61	88	80	100	96	77	67	101	86
Total	871	1631	1315	1356	1619	1870	2102	1955	1805	1656	1752	1727	1946	2957

1996: Chiffres d'octobre à décembre

2007: Chiffres de janvier à juin

Pour un libre choix entre Service civil et service militaire

Conseillère nationale genevoise, Maria Roth Bernasconi a déposé une initiative parlementaire visant à ouvrir tant le Service civil que le service armé au volontariat. Interview

Auteure d'une récente initiative parlementaire auprès du Conseil national à propos du Service civil, dont elle a rapporté l'essentiel dans un récent article paru dans l'édition du *Courrier* du 30 septembre 2009, l'élue socialiste genevoise Maria Roth-Bernasconi a bien voulu se prêter au jeu de l'interview. *Terres Civiles* l'en remercie. Mme Roth-Bernasconi nous a reçu de manière fort conviviale dans un café proche de la gare de Cornavin (Genève), et nous avons pu discuter de la chose pendant plus d'une heure. Elle a même accepté un changement d'horaire de dernière minute, ce qui est tout à son honneur. Peu de politiciens se soucient de ce qu'ils sont élus avant tout pour représenter le peuple, et la disponibilité dont elle fit preuve démontre, en ce sens, son profond souhait de rester attentive à la société civile.



Maria Roth Bernasconi
(© Edouard Rieben)

Un lobby pro-militaire très actif au Parlement

L'entretien a démarré par des questions d'ordre plutôt général. Il a notamment été fait allusion aux propos d'André Blattmann accusant la nouvelle procédure de rendre le Service civil par trop attractif (voir l'article précédent). Pour Mme Roth-Bernasconi, le nouveau chef de l'armée suisse exprime un avis largement partagé par la droite. Majoritairement représenté aux Chambres fédérales, rappelons-le, le lobby pro armée y demeure imposant, au nom de certaines traditions bien helvétiques.

S'il n'y a pas, ou peu, de risques qu'un retour à l'ancienne formule soit proposé dans l'immédiat, le danger pourrait néanmoins se présenter à l'avenir. Il convient de noter que la Commission de sécurité – dont elle n'est pas membre – est très conserva-

trice. Or, c'est à elle de se prononcer en premier lieu sur de tels sujets.

Une nouvelle procédure d'admission au Service civil plus démocratique

Concernant un éventuel regain d'intérêt pour le Service civil depuis la modification des dispositions légales supprimant l'examen de conscience, elle estime que les faits, chiffres à l'appui, semblent le confirmer.

Non seulement la simplification de la procédure a valeur incitative auprès de jeunes qui, antérieurement, auraient craint d'essuyer un refus ou se seraient effrayés devant l'ampleur des démarches requises, mais elle pourrait même gommer certaines inégalités sociales. «Je m'explique: argumenter tant rationnellement qu'émotionnellement de son conflit de conscience, qui plus est devant une commission d'experts, requiert un bagage socioculturel dont tous les jeunes ne sont pas forcément détenteurs. Pour le dire abruptement, l'ap-

prenti démarre défavorisé vis-à-vis de l'étudiant. Bien que, ici plus qu'ailleurs peut-être, la prudence demeure de mise, cette simplification de la procédure pourrait s'assimiler à une forme de démocratisation.»

Pourtant, dans les milieux pacifistes, un reproche demeure toujours formulé: même si l'accès au Service civil est ainsi facilité, c'est toujours une logique du «tout-à-l'armée» qui prédomine. Pour Mme Roth-Bernasconi, il serait illusoire de penser qu'il y ait révolution de palais en la matière. L'heure actuelle n'est malheureusement pas celle des grands idéaux. Pour diverses raisons, trop longues à analyser ici, on observe plutôt une régression du militantisme dans les domaines touchant le pacifisme et la non-violence; il serait donc illusoire d'interpréter comme un premier pas en ce sens, cette recrudescence d'intérêt pour le Service civil.

Pour un libre accès des femmes au Service civil

Par ailleurs, son initiative parlementaire, rappelle-t-elle, visait un objectif plus modéré parce que plus réaliste. Il s'agissait d'ouvrir l'accès tant au service militaire qu'au Service civil à la fois aux hommes et aux femmes sur la base du volontariat. Ceci équivaudrait à une égalité entre les deux voies, mais aussi entre les genres. L'armée demeure un bastion masculin, parce que, proportionnellement, rares sont les femmes à s'y porter volontaires. Certes, mais même à envisager que la perspective d'effectuer un service armé séduise un nombre plus important de candidates, une inégalité demeurerait de fait: une femme *peut* faire l'armée, un homme *doit* la faire. Cela dit, il n'est pas dans l'esprit de la Conseillère nationale de préconiser

une obligation du service militaire étendue à la gent féminine, sous couvert d'égalité. Ce serait même, à l'entendre, absurde. D'une part, ce serait démesuré face aux besoins réels en effectif de la «grande muette» et aurait, sur le plan économique, un surcoût prohibitif. D'autre part, l'engagement féminin non rémunéré pour la société reste constamment et nettement supérieur à l'engagement masculin. Selon les statistiques, ce travail est accompli à environ 80% par les femmes: malgré l'évolution des mœurs, les tâches éducatives et ménagères restent mal partagées; de plus, en ce qui concerne le bénévolat, les femmes sont souvent bien impliquées, même si certains domaines – clubs sportifs et partis politiques, entre autres, – enregistrent toujours une majorité masculine de participants.

Quant à la motion de sa collègue verte John-Calame qui demandait que les femmes puissent également accéder au Service civil, tant le Conseil fédéral qu'une nette majorité de député-e-s n'en ont rien voulu entendre. Pour le gouvernement, il y aurait lieu de déléguer une telle tâche non à la Confédération, mais aux Cantons, voire aux Communes.

Un clivage gauche-droite

Comme prévisible, les élu-e-s de la gauche et des verts, ont soutenu l'initiative parlementaire de la socialiste, hommes et femmes, Romands et Alémaniques faisant ici front commun. Là où, par contre, Mme Roth-Bernasconi s'avoue quelque peu déçue, c'est en observant que fort peu d'élues de droite aient compris que sa proposition pouvait ouvrir des portes pour les femmes et aient par leur suffrage négatif ainsi privilégié une logique de parti plutôt qu'une logique de genre.

De même, sans surprise, notre interlocutrice a relevé que les député-e-s affichant une attitude anti-militariste stricte se sont abstenus lors du vote; ils et elles ne seraient entrés en matière que pour négocier une suppression pure et simple de l'armée, comme à leur habitude.

Nullement découragée, Mme Roth-Bernasconi estime que la question du Service civil ne saurait être considérée comme close.

Pour un Service civil véritablement formateur

Des progrès importants demeurent à accomplir. Pour ne donner qu'un seul exemple, un jeune qui effectue son service militaire reçoit une réelle formation: il n'apprend pas seulement à manipuler un fusil ou un canon, comme voudrait le faire croire une argumentation simpliste. Il y acquiert également des outils de gestion et des notions lui permettant de diriger une équipe.

À l'inverse, en lui-même, le Service civil n'est pas formateur. Il y aurait donc tout lieu d'y adjoindre des cours obligatoires sur la médiation, la communication non-violente, la gestion de conflits. Ce serait là une possibilité de le valoriser et d'en faire une expérience de vie utile pour l'avenir du civiliste et non plus seulement une «simple» alternative au service armé pour qui ne peut concilier obligations militaires et motifs de conscience.

Jean Grin

Née le 14 septembre 1955 à Zürich, d'origine tessinoise, je suis la deuxième enfant d'une fratrie de cinq. Après avoir fréquenté les écoles primaires et secondaires jusqu'à la maturité latine à Lucerne, j'ai acquis à Zürich le diplôme d'infirmière en soins généraux et HMP en 1978. L'amour m'a attirée à Genève et, dès 1978, j'ai travaillé dans divers hôpitaux du canton. (...) Ce voyage m'a ouvert les yeux sur les nombreuses inégalités encore existantes dans le monde.

En 1980, je me suis mariée avec Daniel Roth et le 14 juin 1981, date de la votation sur l'égalité entre femmes et hommes, est née notre fille Isabelle. En avril 1984, son frère Laurent a vu le jour. Après une pause familiale de 10 ans, interrompue par quelques petits jobs pour des associations notamment, j'ai repris des études à l'université de Genève et obtenu une licence en droit en 1995. Je parle le français, l'allemand, le suisse allemand et l'italien et me débrouille également en anglais.

Ma fille Isabelle est partie vivre à Lausanne. Elle travaille comme ingénieure mathématicienne à Zürich, mon fils Laurent étudie les sciences économiques et commerciales à l'Université de Genève et mon mari continue d'enseigner l'économie et le civisme aux élèves du collège à Genève. Mes parents, mes frères et sœurs et leurs familles vivent tous à Lucerne. Durant mon temps libre, j'aime lire, écouter de la musique, aller au cinéma, faire du ski, jouer au tennis, danser, discuter et refaire le monde autour d'un bon verre de rouge.

Extrait du site :
www.roth.bernasconi.ch

Le Service civil accessible aux femmes?

Deux interpellations parlementaires en ce sens vont ou viennent d'être déposées. L'une d'entre elles émane de Sandrine Bavaud, ancienne secrétaire du Cenac.

A l'heure actuelle, si une Suisseuse souhaite effectuer un service militaire, elle peut se porter volontaire. Son homologue masculin, lui, n'a guère le choix: ou bien il effectue son obligation de service armé, ou bien il établit l'existence le concernant d'un conflit de conscience et fait valoir ses droits à opter pour le Service civil.

Le Service civil est donc de fait, un privilège exclusivement et purement masculin, parce qu'une femme, qui aurait entamé un service armé et qui se rendrait ultérieurement compte que ses convictions religieuses, éthiques ou autres ne lui permettent plus de concilier armée et convictions profondes se retire, purement et simplement des effectifs militaires. Ainsi, dans le cas où une femme souhaiterait se rendre utile pour la communauté, il ne lui resterait, autrement possible, que le bénévolat dans une association caritative, le tricot pour les pauvres de la paroisse, voire encore la maternité... Fort heureusement nos compagnes – il convient de rappeler que c'est un homme qui écrit ces lignes – ne se cantonnent pas ou plus dans ces rôles stéréotypés!

Pour quitter ce constat rétrograde de ce que les germanophones désignent du vocable des «3 K» (Kinder, Küche, Kirche), deux motions parlementaires viennent ou vont être déposées devant des instances parlementaires. L'une provient de la Conseillère nationale Francine John-Calame (Les Verts, Neuchâtel) à Berne. La seconde de la députée Sandrine Bavaud (Les Verts) ancienne secrétaire du Cenac, au Grand conseil vaudois. Toutes deux posent la même question: que faire pour que les femmes aient elles aussi, si désiré, un accès au Service civil?



Sandrine Bavaud

Dans une de nos éditions précédentes (voir Terres Civiles, N°42, septembre 2008), il avait été fait état d'une interpellation auprès des élus vaudois de Sandrine Bavaud visant à inciter le Canton à faire une meilleure promotion du Service civil auprès des conscrits.

Le Service civil demeure toujours le «grand inconnu»

Bien que reconnaissant d'emblée que cette filière reste trop méconnue, la réponse du gouvernement vaudois se borne à rappeler les conditions d'admission au Service civil et à préciser, chiffres à l'appui, que la proportion de civilistes dans ce canton correspond à la moyenne nationale. Ainsi, pour reprendre l'exemple de l'année 2007, 11% des jeunes adultes reconnus aptes au service armé (166) ont opté pour le Service civil, alors que 1 200 de leurs contemporains ont dans le même laps de temps intégré les rangs de la protection civile.

Nullement découragée par cette justification mi-figue mi-raisin, la députée entend interpellier une nouvelle fois l'exécutif cantonal (qui alors serait tenu de transmettre la motion aux chambres fédérales en cas d'acceptation par le Parlement). Son argument principal: l'accession facilitée des hommes au Service civil rend d'autant moins équitable

le fait qu'une femme n'y a tout simplement pas droit. «Les femmes aussi doivent pouvoir se rendre utiles à la communauté avec le service civil si elles le souhaitent, affirme-t-elle; ce qui équivaldrait à une égale reconnaissance de leurs compétences et à une manière claire de rappeler leur importance dans le maintien de la cohésion sociale et autres apports dans des domaines où il existe des manques (santé, environnement, etc...)».

Toutefois, prévient-elle, dire que le Service civil est devenu plus abordable depuis le 1^{er} avril ne signifie pas pour autant qu'il s'abaisse les effectifs militaires. Même à admettre que ses effectifs atteignent des proportions encore jamais atteintes jusqu'ici, il n'est pas certain que se soient majoritairement – ou exclusivement – des personnes astreintes au service militaire qui en fassent la demande. Il y a aussi lieu de prendre en considération la situation de personnes précédemment réformées. Et puis, glisse-t-elle encore, «faut-il que les femmes attendent encore, sous prétexte, peut-être, qu'elles ont déjà attendu 1971 pour obtenir le droit de vote sur le plan fédéral»?.

Propos recueillis par J. Grin

L'école de la paix

Les civilistes s'impliquent dans la prévention des conflits dans l'espace public

« Le service civil contribue à renforcer la cohésion sociale, mettre sur pied des structures en faveur de la paix et réduire le potentiel de violence. »

(Extrait de l'art. 3a de la Loi sur le Service Civil)

La mise en pratique de cet article est le but du projet «Prévention des conflits dans l'espace public» de la communauté des civilistes (Gemeinschaft Schweizer Zivildienstleistender GSZ). Ceci répond au besoin, ressenti par de nombreux civilistes, d'apporter une contribution concrète à la prévention de la violence et des conflits.

Ce besoin peut aisément être pris en compte: les civilistes doivent cependant accepter une mission plus longue, car leur conscience ne peut pas s'accorder avec le service militaire. Cela prouve qu'ils se sont déjà intensivement impliqués dans le thème de la violence.

Jusqu'ici, il n'y avait aucune possibilité de débattre concrètement de ce thème dans le cadre du service civil. C'est pourquoi Nicolas Zogg, du GSZ, en collaboration avec le centre de compétences pour les conflits interculturels (Kompetenzzentrum für interkulturelle Konflikte TikK), a pris l'initiative et lancé le projet. Le cours de «solution non-violente de conflits», aussi nommé Ecole de la paix, fournit les bases du projet et motive les civilistes à prendre aussi conscience de leur propre comportement à l'égard des conflits.

«Les civilistes préviennent les conflits dans l'espace public et évitent qu'ils se règlent par la violence. Les besoins et revendications des différents groupes d'utilisateurs de l'espace public, habitants et autorités communales, peuvent être mieux

satisfaits.» (Citation extraite du rapport final du projet pilote 2008)

Personne n'est vraiment responsable de l'espace public, bien que ce soit précisément là la base de nombreux conflits. La police et les autres services de sécurité n'interviennent que lorsque la situation est déjà explosive. Le projet «Prévention des conflits dans l'espace public» remplit ce vide de compétence. Les civilistes passent dans l'espace public, observent les gens, prennent contact avec eux, se renseignent quant à leurs besoins et leurs requêtes, et les motivent à prendre eux-mêmes en mains la résolution de leurs problèmes.

Les civilistes transmettent les résultats de ces démarches à la Commune, qui détermine le but exact de l'intervention. Les civilistes ne doivent pas combattre l'apparition de conflits par des mesures répressives, mais par des mesures durables. Le projet offre ainsi une base d'échange entre les différents groupes d'utilisateurs/trices.

Ecole de la paix versus Ecole de recrues

Contrairement à l'école de recrues (ER), qui enseigne à ses élèves le métier de la guerre, l'école de la paix transmet les bases pour la résolution non-violente des conflits. Dans le cadre de ce cours, les civilistes ne se confrontent pas seulement à l'analyse des conflits et la discrimination, mais ils prennent aussi conscience de leur propre comportement à l'égard des conflits et apprennent comment, par leur réaction, résoudre un conflit sans violence.

Ce cours est obligatoire pour les civilistes qui veulent participer au projet «Prévention des conflits dans l'espace public». Mais d'autres civilistes manifestent aussi un grand intérêt

pour ce cours. Le but de Nicolas Zogg, le chef de projet, est de faire de ce cours une partie intégrante du service civil. Ainsi le service civil deviendrait un véritable pendant à l'ER.

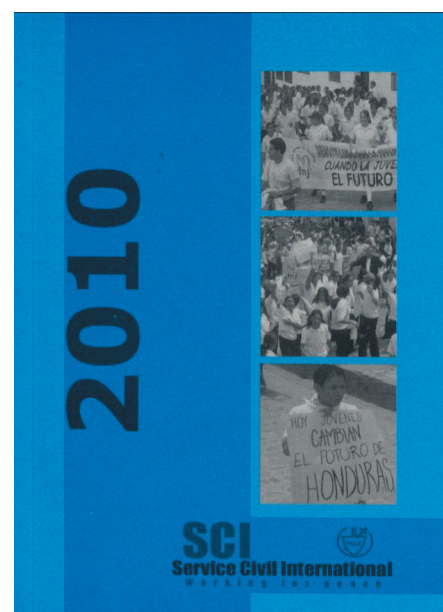
Plus d'informations sur l'Ecole de la paix sur: www.civil.ch

Franziska Meinherz

Article paru dans la Newsletter de juillet 2009 du Service civil international. Reproduit avec autorisation et nos remerciements.

Déjà disponible

L'agenda 2010 du Service civil international. Son petit format en fait un compagnon fiable et toujours fidèle. Son prix, modique, le rend accessible à tous les budgets. Son acquisition permet de soutenir la cause du Service civil pour la paix



Un forum sur la paix et la non-violence

Un forum à Lausanne pour soutenir et compléter la marche mondiale pour la paix

La Marche mondiale pour la paix et la non-violence passait à Genève le 8 et le 9 novembre. A cette occasion, le Réseau humaniste suisse, organisa un Forum sur la paix et la non-violence, le samedi 7 novembre à la Maison de quartier de Chailly. Objectif: sensibiliser et mobiliser des hommes et des femmes sur des projets porteurs pour la paix dont la méthodologie et la non-violence.

Le Forum sur la paix et la non-violence accueille plusieurs associations qui promeuvent la non-violence comme référence en terme de valeurs, comportements ou actions sociales. Tout comme la marche qui suit un parcours, la culture de la non-violence s'est déplacée d'un atelier à un autre en invitant le public de tout âge à venir participer à des débats, discussions, jeux, films, improvisations et y rencontrer les différents acteurs du réseau associatif. La non-violence n'est pas une utopie, c'est une attitude qui s'apprend. La non-violence est aussi une méthode d'action dont les modes sont multiples en tant que moyen de résolution non-violente des conflits. La non-violence est un outil de lutte sociale et politique.

Au programme de cette journée:
13h-13h30 :

Ouverture du Forum avec présentation de la Marche Mondiale pour la Paix et la Non-violence. Puis intervention de Josef Zysyadis (Député au parlement suisse) du Cenac et de l'association Graines de Paix sur leur engagement pour la paix et la non-violence.

13h30-18h30 :

Ateliers

- Intervention de la brigade activiste de Clowns de France: un mouvement non-violent, qui pour dénoncer l'armée, la répression et



la précarisation utilise la dérision. Il s'agit de manifestation où les participants sont habillés mi-clown (nez rouge, maquillage blanc) et mi-policier/militaire (massue de jonglage pour mimer les matraques...).

- Peace Watch Switzerland: Exposition et présentation des observateurs-trices des droits humains.

- GSSA: Présentation et discussion sur «une Suisse sans armée» et «la Suisse exporte la guerre par les armes»

- Réseau Humaniste: Présentation de la non-violence active

- Graines de Paix: Apprenez les réflexes de paix

- Roc-Vaud: discussion sur la croissance économique ou la violence du plus riche

- Cenac et Arc-en-scène: Jouons pour apprendre à coopérer...(jeux coopératifs)

18h30-21h30: Souper QUIZZ pour les 14-18 ans «La violence, c'est d'la bombe». Soirée ludique de questions-réponses autour d'un bon repas.

Chaque table a réuni une équipe. Les questions quizz donnent à échanger sur la violence et les alternatives à la violence. Des personnes ressources sont à la disposition des joueurs pour apporter des compléments d'information aux questions. Chaque participant-e est parti-e gagnant-e avec un prix et un réseau d'adresses!

A partir de 18h30 et jusqu'à minuit: De quoi souper, puis de quoi écouter des Contes, éventuellement un Théâtre Forum (en fonction de l'intérêt des participants durant l'après-midi), puis les concerts de Marg'lous (Hip-Hop), la Compagnie C.A.B.A.R.T (piano-texte), Mjöllnir (folk), et Marc Vella (dit le Pianiste Nomade)

Le Cenac était partenaire de ce forum. Il a animé l'atelier des jeux coopératifs et participé au souper quizz en tant que personne ressource.

La Marche Mondiale pour la paix et la non-violence est partie de Wellington en Nouvelle Zélande, le 2 octobre 2009, date anniversaire de la naissance de Gandhi et déclarée «Journée Internationale de la Non-violence» par les Nations Unies. La Marche se terminera à Punta de Vacas en Argentine, dans la Cordillère des Andes, le 2 janvier 2010. Durant ces 90 jours, elle parcourra plus de 90 pays et 100 villes, à travers les cinq continents. Elle couvrira une distance de 160'000 km. L'équipe permanente de cent personnes de toutes nationalités réalisera le parcours complet. Son objectif fondamental est de créer une conscience planétaire, c'est-à-dire en finir avec la croyance que l'on peut encore résoudre les conflits ou parvenir à une société meilleure par la violence et faire prendre conscience que l'unique voie pour obtenir la paix est la non-violence.

Pascale Schuetz

Le Tribunal Russell sur la Palestine

Un tribunal d'opinion pour dénoncer les exactions israéliennes dans les territoires occupés

Le Collectif Urgence Palestine Vaud a organisé le 8 octobre dernier une conférence à Lausanne pour y présenter le Tribunal Russell sur la Palestine (TRP). Étaient présents à cette conférence, Stéphane Hessel, membre fondateur du TRP, Luc Recordon, membre du comité suisse d'appui au TRP et de Martine Brousse, directrice de l'ONG «La voix de l'enfant». La soirée a rassemblé environ 250 participants.

L'origine du Tribunal de Russell remonte à la guerre du Vietnam. Bertrand Russell, philosophe et humaniste, et Jean-Paul Sartre ont été à l'initiative de ce premier tribunal d'opinion. Celui-ci avait pour objectif de dénoncer les exactions commises par les États-Unis contre le Vietnam. Ce fut une mobilisation de la société civile internationale. Un tel tribunal a pour objectif de dénoncer des actes estimés répréhensibles, en particulier par rapport au droit international. Un tel objectif ne peut être atteint qu'à condition qu'une telle assemblée reçoive une couverture médiatique suffisante.

Pour dénoncer les crimes perpétrés par Israël à l'encontre du peuple palestinien, l'idée de ce Tribunal d'opinion a été mise en œuvre pour la Palestine. Le site web officiel¹ dit: «Fondé sur l'Avis de la Cour Internationale de Justice du 9 Juillet 2004 et les résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, ce Tribunal Russell sur la Palestine est une initiative citoyenne, qui se propose de remettre le droit international au centre de la question israélo-palestinienne. Au-delà de la stricte responsabilité israélienne, il s'agit de démontrer dans quelle mesure les États tiers et organisations internationales sont complices, par leur passivité et/ou par

leur soutien actif, des violations des droits du peuple palestinien commises par Israël, et du fait que cette situation perdure et s'aggrave. Il s'agira par la suite d'établir comment cette complicité donne lieu à des responsabilités internationales. L'organisation d'un Tribunal Russell sur la Palestine, avec des modalités de fonctionnement décentralisées, des audiences publiques, répond également à l'objectif de réaliser un large plaidoyer, grandement médiatisé. L'organisation d'un Tribunal Russell n'ayant pas de caractère officiel, la portée de ses prononcés et ses conclusions repose sur sa capacité à mobiliser l'opinion publique qui fera, à son tour, pression sur les gouvernements pour obtenir les changements politiques indispensables à la réalisation d'une paix juste et durable au Proche Orient.»

De nombreuses personnalités internationales ont d'ores et déjà porté leur soutien à ce tribunal. Pour relayer des informations auprès des médias et mobiliser l'opinion publique, des comités d'appuis se sont mis en place en Allemagne, en Belgique, en Irlande, en Suisse, au Royaume-Uni et en Espagne. Pour l'heure, les travaux portent sur des investigations. Une session importante est prévue en mars 2010 à Barcelone, visant en premier lieu les responsabilités de l'Union européenne et une session de synthèse est prévue dès 2011.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à visiter le site du Collectif Urgence Palestine qui a fait un dossier à ce sujet: www.urgence-palestine.ch

Olivier Grand

¹ www.russelltribunalonpalestine.org

Portrait

Stéphane Hessel est diplomate, ambassadeur et ancien résistant français. Il a participé à la rédaction de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948. Parmi de nombreuses hautes fonctions auxquelles il a été appelé, il est membre du comité de parrainage de la Coordination française pour la Décennie de la culture de paix et de non-violence. Il soutient, depuis sa création en 2001, le fonds associatif Non-Violence XXI. En 2009, il est devenu membre du comité de parrainage du Tribunal Russell sur la Palestine.



Nous avons eu la chance de rencontrer Stéphane Hessel en marge de sa conférence sur le Tribunal de Russell. À l'âge de 92 ans, il fait preuve d'une grande vigueur et d'enthousiasme. Il relève que les mouvements associatifs en faveur des droits de l'homme se sont développés. Plus de voix se sont élevées pour faire valoir ces droits fondamentaux. Si les jeunes générations ont de grands défis à relever, Stéphane Hessel garde la foi et sait comment nous la transmettre.

O. G.

Agenda formation

Pour la treizième année consécutive, le Cenac vous propose un cycle de formations à la résolution non-violente des conflits. Des modules pour mieux communiquer, agir sans violence et apprivoiser les conflits

▼ Conduite de réunion

9 janvier 2010

Que ce soit dans le milieu professionnel ou associatif, certaines séances de travail peuvent s'avérer fatigantes, tendues, brouillonnes... Comment dès lors mener une réunion en harmonisant efficacité et convivialité? Comment animer des discussions dont les enjeux sont importants en portant l'attention nécessaire au processus comme aux participant-e-s?

Cette journée nous permettra de partager des outils d'animation et d'entraîner des attitudes de base qui permettent de relever ces défis plus sereinement...

*Animation: François Beffa
et Chantal Furrer Rey*

▼ Jeux coopératifs

10 janvier 2010

Une journée de détente et de plaisir pour explorer comment des jeux sans perdant peuvent développer la confiance en soi, le respect de l'autre, la cohésion du groupe et la solidarité. Cette alternative à la compétition met en valeur la richesse de la coopération.

Nous chercherons comment chacun peut y contribuer. Le but est de développer la joie de jouer tout en se sentant respecté, écouté, reconnu, à la fois libre et appartenant à un groupe. En découvrant des jeux, ou en adaptant des jeux traditionnels, nous réfléchissons aux ingrédients propices à l'émulation sans élimination.

*Animation: Marie-Jo Nanchen-Rémy et
Tania Allenbach-Stevanato*

▼ Le feed-back dans une perspective non violente

26 février 2010

Dans le contexte professionnel (mais parfois également dans le domaine personnel, nous pouvons être amenés à donner notre avis sur un travail ou un comportement, à fournir un feed-back ou à exprimer une critique, voire un reproche.

Comment l'énoncer de manière claire, authentique et dans le respect de l'autre, de son identité? Et que faire lorsque la personne se renferme, se culpabilise, se justifie, s'effondre...? Qu'est-ce qui entrave ou facilite la communication dans une relation d'évaluation? Cette journée permettra de travailler toutes ces questions.

*Animation: Rolf Keller et
Dominique Del Custode*

▼ Accueillir ma colère avec bienveillance

13 mars 2010

Le fil rouge de cette journée est de se réconcilier avec sa colère, une émotion souvent confondue, à tort, avec la violence.

Nous apprendrons à l'identifier, explorerons ce qu'elle nous dit de nos besoins et de nos limites, puis expérimenterons des manières de l'exprimer sans violence. Accueillir sa colère, plutôt que la subir, aide à rester en paix avec soi-même et son entourage.

*Animation: Rolf Keller et
Laurent Schillingero*

Les SAMEDIS

ont lieu de 9h00 à 17h00 à Lausanne à la Fédération suisse des Aveugles et Malvoyants, Rue de Genève 88b, 1004 Lausanne

Le tarif est de CHF 190.00 par journée – prix professionnel, formation subventionnée par l'employeur

Ou de CHF 140.00 – prix individuel, formation payée par le participant ou par une petite association

Ou de CHF 110.00 – pour les membres du CENAC, PBI, Greenpeace.

Réduction de CHF 70.00 pour une inscription à 6 journées de formation payées en un seul versement. Non remboursable.

Inscriptions et paiement: sur renvoi du bulletin d'inscription ci-joint ou directement à partir du site Internet www.non-violence.ch.

Le paiement est dû dès confirmation de l'inscription. Les paiements qui n'ont pas été reçus un mois avant la formation sont majorés de CHF 15.00 pour frais de rappel ou inscription tardive.

Pour toute annulation faite plus d'un mois avant le début d'un module, nous gardons CHF 20.00 pour frais de dossier. Au-delà, la finance d'inscription est due intégralement.

Un plan de voyage et un petit dossier de préparation sont envoyés au plus tard 8 jours avant la formation.

Paiement: CCP 17-456619-2, Cenac / Formation, Lausanne.

Tout le cycle sur <http://www.non-violence.ch/form/programme/index.html>

Une psychanalyste contre les armes nucléaires

Parcours de Hanna Segal, psychanalyste «kleinienne», spécialiste de la schizophrénie et des questions esthétiques, contre la course aux armements.

Interview

du Dr Jean-Michel Quinodoz

Psychanalyste genevois, le Dr J.-M. Quinodoz est également le biographe de Hanna Segal. Il a fort aimablement répondu à nos questions et ainsi apporté d'utiles précisions, dont nous vous proposons l'essentiel en «lecture croisée» avec l'article.

Terres Civiles: Que retenir, pour l'essentiel, de l'oeuvre de Hanna Segal?

Dr J.-M. Quinodoz: Très vite après son élection à la BPS en 1947, Hanna Segal a écrit des travaux importants, portant principalement sur l'esthétique; le traitement des schizophrénies; le symbolisme. Dans les années cinquante, elle a beaucoup travaillé directement avec Mélanie Klein. Cette période représente l'âge d'or du groupe.

En 1964, elle lui consacrait un premier livre (*Introduction à l'œuvre de Mélanie Klein*). Cette parution a représenté un véritable exposé de la pensée kleinienne pour un public plus large, car Mélanie Klein avait une écriture très dense, très difficile à comprendre car elle apportait des idées novatrices. De ce fait, les psychanalystes – sauf ses proches collaborateurs – la comprenaient mal et ses idées ont aussi déclenché beaucoup d'hostilité (fait parfois valable aujourd'hui encore).

Ce travail de vulgarisation a été possible car Segal a une écriture claire et un ton très didactique. Elle sait aussi montrer comment les idées de Mélanie Klein, très abstraites, se traduisent dans la vie de tous les jours du clinicien. Paradoxe: On connaît mieux l'œuvre de présentation de Klein par Segal que ses œuvres propres.

Née Posnanski le 20 août 1918 à Loetz, en Pologne, celle qui allait par la suite être connue sous le nom de Hanna Segal a eu une riche carrière de psychanalyste. Après une première analyse didactique pendant un an auprès du Dr David Matthews, sur les recommandations de Ronald Fairbairn¹, à Edimbourg, elle effectua une seconde «tranche» peu après la Seconde Guerre mondiale avec Mélanie Klein, dont elle devint une fidèle collaboratrice. Elue membre de la Société britannique de psychanalyse (BPS – British Psychoanalytical Society) à l'âge exceptionnellement jeune de 29 ans, en 1947, elle a non seulement œuvré à organiser et établir plus solidement le groupe kleinien après les Grandes Controverses de 1942-1944 qui déchirèrent la BPS, entre l'«Ecole anglaise» de psychanalyse et les émigrés viennois. Elle fut aussi une pionnière de la psychanalyse dans le domaine des schizophrénies dans les années quarante et cinquante. Par la suite, elle devint même présidente de la BPS, vice-présidente de l'IPA (International Psychoanalytical Association) et titulaire de la chaire Sigmund Freud de l'Université de Londres.

Une vie entre plusieurs pays

Rien ne destinait, a priori, cette fille de juriste, issue d'une famille juive assimillée, à une telle carrière². Ce d'autant que les premières années de son existence ne lui ménagèrent pas que d'heureuses surprises. Alors qu'elle n'a que trois mois, sa mère est atteinte par l'épidémie de grippe espagnole; bien que cette dernière survive à la maladie, la petite Hanna sera désormais élevée par des nurses. En 1921, elle perd sa sœur Wanda, de deux ans son aînée, des suites d'une scarlatine.

Pourtant, ce sera de la part de son père qu'elle connaîtra les plus cruelles désillusions: ruiné par suite de jeux d'argent, elle n'a que douze ans lorsqu'il commet une tentative de suicide. Puis la famille émigre à Genève, où le père trouve, assez rapidement semble-t-il, un emploi en tant que rédacteur au *Journal des Nations*, poste qu'il perdra sept ans plus tard, en 1938, le journal cessant de paraître parce que jugé trop anti-fasciste par les autorités locales.

Entre-temps, dès 1934, Hanna est retournée en Pologne, par nostalgie pour son pays d'origine. A Varsovie, elle termine sa scolarité secondaire, entame des études de médecine et, choquée par la gravité des problèmes socio-économiques du pays, elle fait ses premières armes de militante dans la section étudiante du Parti socialiste et sympathise avec les milieux trotskystes. Par chance, elle est en vacances à Paris chez ses parents lorsque Hitler, en septembre 1939, envahit la Pologne. C'est dans cette ville qu'elle retrouve son futur mari, Paul Segal, un ami d'enfance. Mais la guerre poursuit ses ravages et la rattrape. Hanna et les siens embarquent pour l'Angleterre sur le dernier bateau polonais disponible. Elle achève ses études de médecine à Manchester, puis à Edimbourg. Son diplôme obtenu en 1943, elle part pour Londres, non sans avoir reçu de Fairbairn une lettre de recommandation pour Winnicott lui-même. C'est dans cette ville qu'elle commence sa formation psychanalytique à proprement parler. Elle aura pour superviseuses deux des plus fidèles de la «garde kleinienne» du moment: Joan Riviere et Paula Heiman³. Mais elle a la douleur de perdre sa mère, âgée de 54 ans, des suites d'un cancer, peu avant la fin du second conflit mondial.

Elle se marie en 1947 et c'est enceinte de son premier enfant qu'elle présente auprès de la BPS le document qui lui permettra d'en devenir membre. Très vite, l'originalité de ses recherches lui permet d'obtenir une large audience – tel son article de 1957 intitulé "Note sur la formation du symbole", où elle introduit la notion d'«équation symbolique»⁴ – et le fait qu'elle soit parfaitement francophone lui vaut d'être souvent invitée par les psychanalystes suisses romands dans les années soixante et soixante-dix.

Bref aperçu d'une œuvre

Avant d'évoquer son parcours de militante contre les armements nucléaires, ce qui intéresse plus directement les lecteurs de *Terres Civiles*, il convient néanmoins d'esquisser dans ces lignes générales, même sommairement, l'œuvre analytique d'Hanna Segal (je serai bref), ce d'autant qu'elle est généralement mal connue des lecteurs francophones. Ceux-ci, effectivement, tendent à n'en percevoir que les deux volumes qu'elle a consacré à vulgariser, au bon sens du terme, les apports de Mélanie Klein, à savoir: *Introduction à l'œuvre de Mélanie Klein*⁵ et *Mélanie Klein: Développement d'une pensée*^{6 7}.

A en croire son biographe, Jean-Michel Quinodoz, ouvrage déjà cité, ses productions écrites comportent une bonne trentaine d'articles – parus (dès 1950) autant dans des revues que dans des ouvrages collectifs – et une demi-douzaine de volumes. Elle s'est attachée à décrypter la problématique du transfert, de la schizophrénie, de la pulsion de mort⁸, du symbolisme et de la différence existentielle et essentielle entre l'artiste et le névrosé. Auteure autant novatrice que courageuse, Hanna Segal prit appui pour ce

faire sur les travaux de Freud relatifs à la notion de deuil, que les concepts spécifiquement kleinien de «position dépressive» et de «réparation»⁹. Mais une analyse, même sommaire, de ces idées nécessiterait bien plus qu'un article de *Terres Civiles* ne saurait proposer, ainsi me limiterai-je à les mentionner ici, sous prétexte de culture générale...

Militante contre l'armement nucléaire

A partir des années quatre-vingt, Hanna Segal, alertée par les risques croissants que la surenchère en matière d'armement nucléaire entre les deux blocs fait courir à l'humanité, renoue avec le militantisme de sa jeunesse. Elle fonde en 1983, avec Moses Laufer, une association intitulée Psychoanalysts for Prevention of the Nuclear Wars (PPNW) afin de sensibiliser ses collègues et d'entamer un débat public.

Bien que, officiellement, la BPS ne prit jamais position pour soutenir le PPNW, elle accueillit de manière favorable la naissance de cette nouvelle association. Elle refusa certes que l'ensemble de ses membres soient automatiquement considérés comme adhérents au PPNW, mais, au fil des ans, elle lui concéda certains avantages, telle l'autorisation d'utiliser ses services administratifs et ses locaux.

1984 se révéla une année charnière pour le PPNW: organisation d'une première réunion générale, formation d'un comité de direction et constitution de trois ateliers de travail; de plus, en juin de la même année paraissait son premier bulletin. Pourtant, assez rapidement, le mouvement s'essouffla. Deux ans après sa création, il fit l'amer constat qu'il peinait à toucher tout autant les membres de la BPS

Par la suite, Segal a développé des idées personnelles. Par exemple, elle a pris en analyse un patient délirant de 73 ans. Le traitement fut un succès, alors que les psychanalystes croyaient Freud qui affirmait qu'une personne de 50 ans ou plus n'était plus analysable.

Segal a aussi passé une grande partie de sa carrière comme superviseuse; elle fit également de nombreuses conférences, de nombreuses tables rondes; elle a été appelée dans le monde entier et son enseignement a été très sollicité.

TC: Dans votre livre, vous mêlez notamment des extraits d'entretiens que vous avez eus avec elle et des analyses de certains de ses textes. Qu'est-ce qui vous a le plus touché dans son approche?

JMQ: Par exemple, son enseignement m'a permis de mieux saisir ce qu'il y a de plus profond, de plus archaïque dans l'être humain. Cette approche m'a également permis de mieux appréhender tout ce qui se situe en-deçà du complexe d'Œdipe, c'est-à-dire au tout début de la vie), ainsi que l'importance de l'affectivité (amour et haine) dans la relation avec les patients.

TC: Quelles furent les motivations principales de Hanna Segal à militer contre les armes nucléaires?

JMQ: Au début, dans les années 1980, Hanna Segal a pour ainsi dire renoué avec les convictions politiques et sociales de son adolescence. Avant la Seconde Guerre mondiale, son père était un journaliste à la Société des Nations engagé, contre le nazisme notamment. Lorsqu'elle a séjourné en France en 1939, après ses études en Pologne, elle s'est engagée dans les milieux trotskystes, restant sensible

à la misère économique des milieux sociaux défavorisés et aux abus de pouvoir.

Par la suite, bien que toujours sensibles aux questions politiques, elle a renoncé à ses activités politiques, jusqu'aux années quatre-vingt, où elle a milité contre les armes nucléaires.

TC: Dans son argumentation contre les armes nucléaires, Hanna Segal lie des raisons socio-politiques (ou socio-humanitaires) à cet engagement, et des arguments «cliniques» (références à la pulsion de mort, par exemple). Comment ce type d'arguments a-t-il été entendu par ses confrères?

JMQ: Hanna Segal était convaincue que les psychanalystes ont quelque chose à dire non seulement en ce qui concerne les individus considérés isolément, mais aussi sur le fonctionnement interne des groupes. Depuis Wilfred Bion, la psychanalyse distingue deux tendances dans les groupes. Il y a les groupes constructifs, qui cherchent à réaliser un projet commun; il y a aussi les groupes qui ont un comportement autodestructeur, qui fonctionnent sur un mode psychotique. De tels groupes tendent à se chercher un leader et à s'aligner sur ses idées; ils peuvent aussi se mettre à la recherche d'un bouc émissaire.

A partir des idées de Bion, on peut appliquer les idées des psychanalystes sur le fonctionnement des groupes à but politique.

Dans la BPS, environ la moitié des membres ont été d'accord de rejoindre les arguments de Hanna Segal contre les armes nucléaires, mais la BPS a été la seule société psychanalytique à se mobiliser. A un moment donné, il y a eu débat sur ces ques-

que le grand public. Le nombre d'adhérents au PPNW n'a jamais dépassé, ou peu s'en faut, les 132 membres d'origine (alors qu'à la même époque, la BPS comportait environ 400 membres)¹⁰. Malgré la constance du danger nucléaire, la démobilisation progressive des militants et la désertion des réunions demeura également une constante.

Ce ne fut pas faute d'insister. Parce que, dès l'effondrement du bloc de l'Est, Hanna Segal n'en baissa pas pour autant sa garde et avertissait, de manière prémonitoire que la seule disparition de l'URSS ne remettait en aucun cas en question une même logique d'extermination nucléaire potentielle: cette logique de destruction s'avérait trop forte pour disparaître *per se* et elle ne pouvait, par conséquent, que rechercher de nouveaux ennemis. Les événements du 11 septembre 2001 et les deux guerres du Golfe lui donnèrent en ce sens raison: le bloc triomphant savait toujours se trouver de nouveaux ennemis.

Ce qu'il faut ici comprendre, c'est que Hanna Segal, toute militante fût-elle, n'en continuait pas moins de raisonner en psychanalyste. La course aux armements ne saurait reposer sur une argumentation basée sur une logique rationnelle: elle est basée sur la peur et en tant que telle, elle ne peut qu'accroître le risque d'instabilité. L'idée d'une «dissuasion mutuelle» repose effectivement sur un leurre, celui de croire non à une efficacité intrinsèque à faire reculer les protagonistes devant le risque, en cas d'utilisation de tout ou partie de l'arsenal disponible, d'une destruction totale de la planète; mais à une surenchère continue.

Hanna Segal interprétait cette course aux armements comme motivée par la haine tout autant que par

la peur; elle en faisait ainsi un désir de destruction et d'autodestruction. «Nous avons tous un penchant naturel pour déguiser notre propre agressivité. Nous la cachons "pour des raisons de sécurité" en faisant appel à des mécanismes projectifs qui accroissent à leur tour des sentiments de persécution: "Ce n'est pas de notre faute, c'est la faute des autres!"»¹¹. Elle fit, à ce sujet, de précieuses analogies entre, d'une part les conceptions freudiennes à propos de l'opposition entre Eros (pulsion de vie ou d'amour) et Thanatos (pulsion de mort), mais encore, d'autre part, entre les caractéristiques du monde des schizophrènes, dont la principale est l'effacement des frontières entre la réalité et le fantasme. Considérer la mort comme porteuse du salut universel par un retour à un état inorganique (c'est-à-dire par un retour à une situation où tout conflit est effacé dans son existence même) ne peut que conduire à «la paix des cimetières».

Cet engagement de nature politique d'une psychanalyste ne peut que surprendre (et je présente mes excuses auprès des lecteurs qui auraient eu la patience de me suivre jusqu'ici de l'avoir fait si sommairement), puisqu'il semble usuel d'estimer que ces derniers ne font autorité que uniquement lors de la cure, seul à seul avec leurs patients. Pour Hanna Segal, il n'en est rien. Ils ont non seulement la responsabilité de comprendre les manifestations du psychisme humain sous tous leurs aspects, mais encore celle de comprendre, et de divulguer, les causes et les dangers de la course aux armements nucléaires, en raison du risque d'anéantissement qu'elle implique, car l'existence en elle-même de telles armes entraîne des défenses psychiques et des angoisses bien plus

primitives que les guerres dites classiques.

Comme elle dit elle-même, elle n'a pas toujours été comprise d'emblée. Elle cite, par exemple, cette réaction de certains confrères américains, qu'elle rencontra lors d'un symposium, lui demandant pourquoi leurs patients ne leur parlaient jamais de la question nucléaire sur leur divan. Elle eut l'audace de leur répondre que «(...) cela dépend de la manière dont vous analysez, parce que, si vous analysez uniquement au niveau du complexe d'Œdipe et que nous ne touchons pas la paranoïa et les angoisses de mort, il est peu probable que les patients apportent ces réalités politiques dans l'analyse»¹².

Jean Grin

¹ Sur l'œuvre par trop méconnue de Fairbairn – et toujours non traduite en français, à ma connaissance – voir notamment: **HARRY GUNTRIP**: "Mon expérience de l'analyse avec Fairbairn et Winnicott", in *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, N°15, pp. 5-27, 1977; et **HENRI VERMOREL**: "Une des sources de Winnicott: l'œuvre de Fairbairn", in François DUPARC [Dir.]: *Winnicott en 4 squiggles*, In Press, pp. 209-220, 2005.

² Toutes les données biographiques ici reproduites sont extraites de: **Jean-Michel QUINODOZ**: *A l'écoute d'Hanna Segal (Sa contribution à la psychanalyse)*, Presses Universitaires de France, VII + 186 pages, 2008.

³ Cette dernière devait par la suite faire défection au groupe kleinien, entre 1949 et 1955, selon les sources, pour ce qui semble provenir avant tout d'un conflit autant théorique que personnel.

⁴ Forme primitive du symbolisme, où le symbole ne se distingue pas, ou plus, de la chose symbolisée. S'il apparaît, dans les hypothèses propres au courant kleinien, de considérer cette confusion comme appartenant au développement normal de l'enfant, elle révèle, chez l'adulte, une problématique de l'ordre des schizophrénies.

⁵ Presses Universitaires de France, première édition française 1969, édition anglaise 1964.

⁶ Presses Universitaires de France, première édition française 1982, édition anglaise 1979.

⁷ Ce à quoi il conviendrait d'ajouter l'article "La contribution de Mélanie Klein à la théorie et à la pratique psychanalytiques", in Sophie de MIJOLLA-MELLOR [Dir.]: *Les femmes dans l'histoire de la psychanalyse*, L'Esprit du temps, pp. 53-69, 1999.

⁸ Introduite par Freud lors de l'élaboration de sa «seconde topique» des instances psychiques, en 1920 (*Au-delà du principe de plaisir*), elle donna lieu à de nombreuses controverses. Mélanie Klein l'amplifia alors que certains, dont non des moindres (Winnicott) la rejetèrent énergiquement.

⁹ Dans la théorie kleinienne, la «position dépressive» succède à la position «schizo-paranoïde» (ou position «paranoïde-schizoïde»). Elle correspond à l'étape, vers 6-8 mois, où l'enfant comprend que la «bonne mère» qui nourrit et la «mauvaise mère» qui frustre représente une seule et même personne. Le nourrisson réalise alors que la haine qu'il projette contre la «mauvaise mère», et les attaques qu'il projette contre elle, touchent tout autant la «bonne mère» que la «mauvaise mère». Il réalise ainsi que les deux mères coïncident, et il prend peur des représailles possibles. Il tend à se concilier les bonnes grâces de la «bonne mère» et découvre ainsi que la solution consiste à prendre soin, ou à se faire pardonner, de/par la mère des «agressions» dont il la rendait responsable. Winnicott préféra parler de «capacité de sollicitude» que d'utiliser le concept kleinien de réparation qui correspond à ce dernier aspect de la notion. (C'est très abruptement dit, mais à peu près exact!).

¹⁰ Pour un récit détaillé de l'historique des premières années d'existence du PPNW, voir: **Geoffrey BARUCH**: "Les psychanalystes pour la prévention de la guerre nucléaire: l'expérience britannique", in *Revue internationale d'histoire de la psychanalyse*, N°5, pp. 303-311, 1992.

¹¹ Propos de Hanna Segal reportés par **Jean-Michel QUINODOZ**: *Op. cit.*, p. 159.

¹² Propos de Hanna Segal reportés par **Jean-Michel QUINODOZ**: *Op. cit.*, p. 172.

tions au sein de la BPS. Mais en tant que société, elle a toujours tenu à rester politiquement neutre; ce sont donc des membres de la BPS qui se sont individuellement engagés.

TC: Et dans le grand public?

JMQ: Les membres de ce groupe et Hanna Segal ont écrit dans les journaux, et ont participé à des débats publics et à des manifestations. Curieusement, Hanna Segal s'est faite plus connaître dans le grand public comme militante que comme psychanalyste, nouveau paradoxe.

Son article "Le silence est le vrai crime" est le texte le plus connu sur ce sujet. Il a été lu par les psychanalystes dans le *International Review of Psychoanalysis* et repris dans des livres. Ce texte et d'autres de la même veine figurent dans son livre *Psychoanalysis, Literature and War*, pour des raisons que j'ignore, l'édition française (Psychanalyse clinique, Presses Universitaires de France) n'a pas repris les articles militants de l'édition originale.



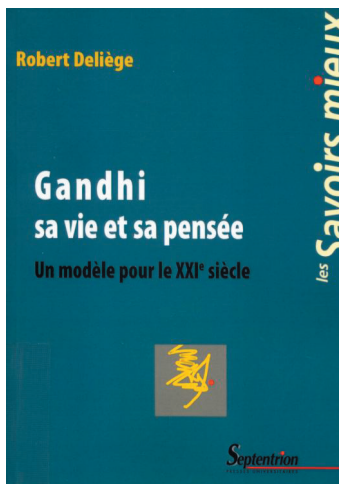
A notre Centre de documentation

Présentation de deux livres qui ont particulièrement plu à leurs lecteurs et liste des acquisitions effectuées durant le semestre dernier

▼ Gandhi, sa vie et sa pensée : un modèle pour le XXI^e siècle

Robert DELIEGE - Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2008 - 229 p. - (Savoirs mieux ; 25)

ISBN : 978-2-7574-0071-5. - Bibliogr. sélective p. 219-220, glossaire gandhien p. 221-222, who's who p. 223-226 et index p. 227-229. /(Cote Cenac: 920 GAN DEL)



Encore une biographie de Gandhi? Mais que peut-on apprendre de nouveau sur ce personnage souvent connu du grand public? Quelle image le grand public retient-il du grand homme aujourd'hui: apôtre de la non-violence, héros national indien, star mondialisée? Les épithètes pourraient être encore multipliées sans que le sens de son action ni la signification de sa pensée ne soient épuisés.

C'est précisément tout le mérite du texte de Robert Deliege que de parvenir à rendre sans a priori la complexité de la vie et de la pensée de cette figure mythique. L'auteur relève avec pertinence «le caractère insatisfaisant de la littérature qui lui est consacrée, particulièrement en langue française. En anglais, on dispose

certaines de travaux plus académiques, mais même ceux-ci ne font pas toujours la lumière sur les ambiguïtés et les controverses qui jalonnent la vie et l'œuvre de Gandhi. En français, (...), le problème est plus aigu encore et le lecteur ne dispose pratiquement que de textes hagiographiques.» (p.12)

Après une introduction sur les figures multiples du mahatma – saint chrétien, héros politique, sage, apôtre de la non-violence, théoricien de l'économie, militant écologiste –, le texte se présente en deux parties, d'abord une histoire de la vie de Gandhi puis une seconde partie consacrée à sa pensée.

Le récit de la lutte de Gandhi pour la cause intouchable constitue un exemple instructif de la complexité du personnage. Ainsi ses relations tumultueuses avec Bhim Rao Ambedkar, leader intouchable, aujourd'hui figure symbolique des organisations intouchables. En 1932, Gandhi est emprisonné, il décide d'entamer une grève de la faim pour s'opposer à une décision prise par la Conférence de la table ronde qui octroie un électorat séparé aux intouchables. C'est Ambedkar, lui-même intouchable, qui a négocié cette réforme électorale avec l'assentiment de la communauté musulmane, sans rencontrer d'opposition. Soudainement, Gandhi se dit prêt à mourir pour empêcher une telle mesure qui, selon lui, diviserait la communauté hindoue. Il met ainsi Ambedkar sous pression en le rendant responsable de sa mort. Celui-ci renoncera finalement à ce qu'il avait âprement négocié. «(...) Dans la lutte qui l'opposa à Ambedkar, Gandhi jeûna d'une façon qui tient quasiment du chantage politique, en forçant son adversaire à céder sous peine d'être tenu pour seul responsable de sa mort, et lui-même fut assez cynique

pour le rappeler à Ambedkar.» (p.163) Aujourd'hui, même si on reconnaît à Gandhi une influence importante dans la relative intégration des intouchables à la société indienne et surtout à une protection sociale en leur faveur, c'est vers Ambedkar que les intouchables se tournent. «A partir des années 1990, diverses organisations militantes rejetèrent l'héritage gandhien d'intégration pour revendiquer une politique nettement plus militante et ils se réclamèrent alors de la pensée d'Ambedkar (...) Le terme de Harijan, qui avait été inventé par Gandhi, devint politiquement incorrect et pourchassé par ceux qui lui préféraient celui de Dalit, les exploités, aux connotations nettement plus radicales sinon agressives. Gandhi devint le vilain de l'affaire et il est aujourd'hui quasiment conspué par une frange non négligeable de cette nébuleuse.» (p.217)

La seconde partie de l'ouvrage aborde les différentes facettes de la pensée gandhienne. De la quête de la vérité aux applications de la non-violence en passant par la question du corps – l'organisation de la production, la santé, l'alimentation, l'habillement, la sexualité – le territoire occupé par la philosophie gandhienne est immense. Ce qui fait dire à Robert Deliege que «Gandhi est aujourd'hui davantage ramené à une source d'inspiration.» (p. 211) Gandhi n'a pas suscité de véritables successeurs. Chacun a emprunté certains aspects de sa pensée sans forcément adhérer à l'ensemble. «L'influence de Gandhi est toujours limitée, ponctuelle et partielle.» (p. 212) Ainsi le philosophe norvégien Arne Naess, théoricien de l'écologie profonde (deep ecology) qui voit dans la pensée gandhienne «les fondements du rejet d'un modèle

occidental de l'abondance matérielle, couplé à un accent sur l'équilibre écologique.» (p.213). Naess coupe Gandhi de son «message chrétien», auquel celui-ci est souvent associé, pour en faire un penseur moderne. Ernst Friedrich Schumacher, économiste de renommée internationale, considère quant à lui Gandhi comme le plus grand économiste du XX^{ème} siècle. Trois principes sont à la base de l'économie gandhienne : taille réduite, simplicité et non-violence. La phrase fréquemment citée de Gandhi «Si la terre produit assez pour les besoins de chacun, elle ne produit pas suffisamment pour l'avidité de tous» résonne de manière forte au vu des crises alimentaire et écologique que connaît notre monde aujourd'hui. De même que cette autre pensée, «Il faut privilégier la production pour les masses davantage que la production de masse», pose une question évidemment essentielle que les crises financière et économique contemporaines rendent encore plus aiguë.

Robert Delière conclut, et nous avec, que «Gandhi pourrait bien apparaître comme un penseur de la lutte contre la mondialisation. Certes, chaque récupération fait fi d'aspects importants de sa pensée pour n'en privilégier que d'autres dûment sélectionnés. Mais c'est sans aucun doute l'apanage des grandes oeuvres d'être ainsi ouvertes à des lectures multiples et parfois contrastées. Gandhi n'a pas fini de nous étonner.» (p.217)

A noter l'appareil critique – bibliographie, who's who et index – qui rend cet ouvrage particulièrement utile et intéressant.

Pierre Flatt

▼ John Lennon, militant pour la paix

Jean Grin – Yverdon-les-Bains, Editions de l'Escarboucle, 2008, 94 p. (Cote Cenac: 920 LEN GRI)



Moi qui croyais tout savoir sur les Beatles, moi qui chantonnais «All You need is Love» en me rendant aux rendez-vous que me donnait mon premier flirt, moi qui ai racheté en CD l'intégrale de leurs enregistrements, je ne savais tout simplement pas que John Lennon avait été aussi un militant pacifiste!

Certes, j'aurais dû me souvenir de son album *Some Time in New York City*. Je l'avais un peu oublié celui-là, peut-être parce qu'il est le plus insipide de sa carrière solo (quoique... la cacophonie de la face «B» de son album live de 1969 mérite aussi l'oubli...). Il y livrait là un manifeste du parfait petit gauchiste, mais lorsqu'il était paru, en 1972, je n'avais juste pas encore l'âge d'apprendre l'anglais sur les bancs de l'école!

Que John Lennon ait pris conscience de l'absurdité de la guerre du Vietnam en tournant un film; que sa chanson «Give Peace a Chance» ait été reprise en cœur par les opposants de ce même conflit lors de leurs manifes-

tations, qu'il ait organisé des *Bed In* dans des hôtels pour vanter les mérites de la paix auprès des journalistes, tout cela j'ai eu le plaisir de l'apprendre en parcourant cet opuscle. On y suit le parcours de l'homme autant que celui du musicien, constamment appuyé par sa seconde épouse, la «sorcière» Yoko Ono, celle dont les médias et certains fans de l'époque rendaient pour seule responsable de la dissolution du plus grand groupe rock de l'histoire, quatre «garçons dans le vent» qui n'auraient jamais dû se séparer.

En fin de volume, on trouve encore une bibliographie critique des ouvrages incontournables qu'il faut absolument avoir lus sur les Beatles et une chronologie des principaux événements de sa vie. Même une traduction inédite de «Imagine»! Autant dire que, après lecture, je me suis précipitée sur mes disques afin de les réécouter tous!

Et puis, ce petit livre est mis en vente au profit du Cenac, autre raison encore de s'y intéresser.

Anne Hauser

Les revues du Cenac

A son centre de documentation, le Cenac dispose d'une importante collection de périodiques spécialisés dans les domaines de la non-violence, de la communication non-violente, de la prévention des conflits, du pacifisme et de la désobéissance civile.

Ces trente-quatre collections, majoritairement complètes, se conjuguent pour l'essentiel en français, mais aussi en allemand, anglais et italien. S'il n'est pas possible, sauf exceptions, de les emprunter, elles sont consultables sur place et nous disposons d'une photocopieuse...

HISTOIRE DU PACIFISME

- ▼ **So war der Krieg : Ein pazifistisches Lesebuch**
Salomon D. Steinberg, Rascher & Co., 1919, 138 p. (Cote Cenac : 322.7 STE)
- ▼ **Le CMLK/Cenac en quelques dates et photos : 1968-2008**
Centre pour l'action non-violente, 2008, 16 p. (Cote Cenac : BR 2102)

NON-VIOLENCE

- ▼ **Petit manuel de non-violence illustré d'exemples vécus : Amiens 1989-2007**
Thérèse Couraud, à compte d'auteur, 2007, 343 p. (Cote Cenac : 322.6 COU)
- ▼ **La désobéissance civile : approches politique et juridique**
David Hiez, Bruno Villalba, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 198 p. (Cote Cenac : 323.44 DES)
- ▼ **Quand la non-violence déjoue la répression**
Alternatives non-violentes, 2008, 74 p. (Cote Cenac : 322.6 QUA)
- ▼ **La gestion des conflits : manuel pour les praticiens**
Christophe, Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne, 2008, 156 p. (Cote Cenac : 347 GES)
- ▼ **Les idées noires de Martin Luther King**
Serge Molla, Ed. Labor et Fides, (rééd.) 2008, VIII, 396 p. (Cote Cenac : 920 KIN MOL)

Contacts:

- Catalogue consultable sur le web
- Inscription aux listes de nouveauté: www.non-violence.ch
- Réponses à vos questions: documentation@non-violence.ch

GANDHI

- ▼ **Gandhi, sa vie et sa pensée : un modèle pour le XXI^e siècle**
Robert Delière, Presses universitaires du Septentrion, 2008, 229 p. (Cote Cenac : 920 GAN DEL)

COMMUNICATION NON-VIOLENTE

- ▼ **Quand la girafe danse avec le chocal : les quatre temps de la communication non-violente**
Serena Rust, Jouvence, 2008, 186 p. (Cote Cenac : 301.632 RUS)
- ▼ **S'affirmer sans agresser**
Edith Tartar Goddet, Non-Violence Actualité, cop. 2007, 112 p. (Cote Cenac : 150.194 SAF)
- ▼ **Parler de paix dans un monde de conflits**
Marshall B. Rosenberg, Jouvence, 2009, 219 p. (Cote Cenac : 301.632 ROS)
- ▼ **Communiquer autrement**
Philippe Breton, Non-Violence Actualité, 2006, 112 p. (Cote Cenac : 158.2 COM)

PACIFISME

- ▼ **John Lennon, militant pour la paix**
Jean Grin, Les éd. de l'Escarboucle, 2008, 94 p. (Cote Cenac : 920 LEN GRI)
- ▼ **Voyage dans la cité des mots-cadeaux : abécédaire de la paix**
Danielle Guy, OMEP Canada, 2004, 32 p. (Cote Cenac : 370.114 VOY)
- ▼ **Recherche la paix**
Jean Vanier, Ed. Le Livre ouvert, 2007, 121 p. (Cote Cenac : 150.194 VAN)
- ▼ **Peace museums worldwide**
League of Nations Archives, with the Department of Peace Studies, University of Bradford, 1998, 162 p. (Cote Cenac : 327 PEA)

OBJECTION DE CONSCIENCE

- ▼ **Normes internationales concernant l'objection de conscience au service militaire**
Rachel Brett, Bureau quaker auprès des Nations Unies (QUNO), 2008, 7 p. (Cote Cenac : BR 2104)

ENFANTS

- ▼ **Gandhi**
Brigitte Labbé, Michel Puech, Milan Jeunesse, 2006, 58 p. (Cote Cenac : 920 GAN LAB)

ÉDUCATION

- ▼ **Les ados : les comprendre et les accompagner**
Gérard Guillot, Non-Violence Actualité, 2008, 112 p. (Cote Cenac : 370 ADO)
- ▼ **La parentalité en question : les parents sont-ils si nuls ?**
Claire Neirinck, Non-Violence Actualité, cop. 2006, 112 p. (Cote Cenac : 370 PAR)
- ▼ **Pour une sanction non-violente**
Elisabeth Maheu, Non-Violence Actualité, 2006, 112 p. (Cote Cenac : 370 POU)
- ▼ **Prévenir la violence à l'école**
Jacques Fortin, Non-Violence Actualité, 2006, 112 p. (Cote Cenac : 370.114 PRE)
- ▼ **Harcèlements à l'école**
Nicole Catheline, Albin Michel, 2008, 211 p. (Cote Cenac : 301.633 CAT)
- ▼ **Elever nos enfants avec bienveillance**
Marshall B. Rosenberg, Editions Jouvence, 2007, 93 p. (Cote Cenac : 370 ROS)
- ▼ **Pratique de l'éducation émotionnelle**
Michel Claeys Bouuaert, Editions Le Souffle d'Or, 2008, 323 p. (Cote Cenac : 370 CLA)
- ▼ **Comportements agressifs**
Daniel Favre, Non-Violence Actualité, 2008, 112 p. (Cote Cenac : 374 COM)

NORD-SUD

- ▼ **L'intervention humanitaire**
Véronique Zanetti, Labor et Fidès, 2008, 344 p. (Cote Cenac : 323.4 ZAN)
- ▼ **Books or bombs ? : Sustainable disarmament for sustainable development**
Egypt, 11-12 November 2007, International Peace Bureau, Institute for Peace Studies, Bibliotheca Alexandrina, 2008, 36 p. (Cote Cenac : BR 2101)

PSYCHOLOGIE

- ▼ **Vengeance ! : Un numéro qui se mange froid**
Alternatives non-violentes, 2009, 73 p. (Cote Cenac : 150.194 VEN)
- ▼ **Pourquoi la violence ?**
Jack Messy, Payot, 2004, 165 p. (Cote Cenac : 150.195 MES)

RELIGION

- ▼ **Les chrétiens et la violence**
Jean Lasserre ; préf. de Frédéric Rognon, Ed. Olivétan, (nvelle éd.) 2008, 255 p. (Cote Cenac : 261 LAS)

MÉDIATION

- ▼ **La médiation sociale : face aux violences urbaines**
Hibat Tabib, Non-Violence Actualité, 2007, 112 p. (Cote Cenac : 301.6 MED)
- ▼ **Le médiateur dans l'arène : réflexion sur l'art de la médiation**
Thomas Fiutak, Ed. Erès, 2009, 221 p. (Cote Cenac : 301.6 FIU)
- ▼ **Le médiateur de l'âme : le combat d'une vie pour trouver la paix intérieure**
Jacqueline Morineau, Nouvelle cité, 2008, 251 p. (Cote Cenac : 920 MOR MOR)

POLITIQUE

- ▼ **Les profiteurs de guerre**
Union pacifiste, 2008, 51 p. (Cote Cenac : BR 2103)
- ▼ **Le technoscientisme, le totalitarisme contemporain**
Marc Atteia, Editions Yves Michel, 2009, 494 p. (Cote Cenac : 301 ATT)

MEDIAS

- ▼ **Mes écrans : puis-je résister aux images ?**
Alternatives non violentes, 2008, 81 p. (Cote Cenac : 301.161 MES)

RAPPORTS

- ▼ **Schutz vor Waffengewalt : Jahresbericht 2008 - 2009**
Schweizerischer Friedensrat, 2009, 23 p. (Cote Cenac : BR 2105)
- ▼ **Swisspeace : Rapport annuel 2008**
Fondation suisse pour la paix, 2009, 27 p. (Cote Cenac : BR 2106)

Appel aux personnes de bonne volonté

Afin de rendre plus attractif le *Terres Civiles* et de renforcer la petite équipe qui se charge bénévolement de sa réalisation, nous recherchons, avec plus ou moins d'urgence:

- ◆ Des personnes désireuses de rédiger des articles de fond sur des thèmes portant principalement – mais non exclusivement – sur la non-violence

- ◆ Des personnes qui pourraient ponctuellement proposer des articles brefs, relatifs à l'actualité romande et outre frontières (Il serait particulièrement intéressant ici de pouvoir compter sur des membres d'associations «soeurs», ce qui permettrait ainsi de créer d'utiles synergies)

- ◆ Des personnes qui rédigeraient, ponctuellement ou régulièrement, des notes de lectures à propos des nouvelles acquisitions de notre centre de documentation

- ◆ Des illustrateurs en tout genre (dessinateurs, photographes...)

- ◆ Des personnes à l'orthographe sûre qui accepteraient de relire les épreuves du journal avant envoi à l'imprimerie

- ◆ Et, naturellement, des militants de la cause non-violente qui pourraient mettre de leur disponibilité et de leur énergie à épauler le rédacteur principal dans la tâche de la sélection des articles et d'une première élaboration des sommaires des numéros du journal.

Intéressé-e-s? Merci de prendre contact avec le secrétariat du Cenac
021 661 24 34
info@non-violence.ch

En quelques lignes

Appel à l'aide de nos collègues d'Alternatives non-violentes, nos projets pour 2010 et une inquiétante histoire de passereaux maraudeurs

Appel à souscription

Suite à une importante perte d'abonnés au début de l'année en cours, *Alternatives non-violentes* recherche par voie de dons la somme de 11 000 euros, essentiellement pour combler la dette accumulée auprès de son imprimeur. Pleine d'enthousiasme, l'équipe de rédaction de la revue prépare déjà d'intéressants numéros pour 2010 et prévoit de ne pas augmenter le prix de son abonnement pour ne pas léser les «petits budgets». Les petits ruisseaux...

Maraude, maraude



Conseiller national, Christian van Singer (groupe des VertEs) a inter-

pellé le Conseil fédéral par le biais d'une petite question dont nous présentons le texte ci-dessous:

«J'ai pu constater que des centaines de passereaux ont picoré gaie-ment le triticale semé en bordure du blé OGM, à Pully, dans le cadre des expérimentations des chercheurs de Changins. Je tiens des photos à disposition qui le démontrent. Une partie de ces grains étaient certainement des hybrides OGM. Quelles dispositions compte prendre le Conseil fédéral pour éviter de telles disséminations sauvages d'OGM, contrairement aux dispositions légales?»

Fort embarrassée, Doris Leuthard lui a ainsi répondu au nom de ses collègues. Un filet de protection a été posé contre de tels maraudeurs par les chercheurs de l'Agroscope de Changins-Wädenswil (cela faisait partie des conditions posées pour la réalisation de l'essai). Ledit filet repose sur des bordures semées avec du triticale non OGM. Et, bien que pour elle il faille avant tout «laisser travailler les scientifiques», elle dut se résoudre à admettre un croisement

Offre d'emploi

Le CENAC recherche un-e caissier-caissière bénévole pour la saisie de ses écritures comptables et le bouclage annuel de ses exercices comptables.

Le temps dévolu à cette responsabilité a été estimé à environ 75 heures par année (soit environ 6 heures par mois).

Ce travail est mené en partenariat avec le secrétariat du Cenac et la trésorière de l'association et peut se faire à domicile. Une indemnisation de CHF 500.-an est prévue.

Entrée en fonction: 1^{er} janvier 2010 ou à discuter.

Pour toute information: Sarah Fouassier, trésorière, 022 758 02 03, ou info@non-violence.ch

possible de l'ordre de 1% entre le triticale et le blé OGM... Il est donc possible d'imaginer que «des graines devenues hybrides par croisement aient été disséminées par les oiseaux» en conclut par conséquent l'écologiste.

NOS PROJETS POUR 2010

En Mai 2009, Le Conseil fédéral adopte le rapport «Les jeunes et la violence – pour une prévention efficace dans la famille, l'école, l'espace social et les médias». Une occasion pour le Cenac d'établir une collaboration plus étroite avec les représentants cantonaux et locaux. Faire reconnaître son savoir-faire en élaborant des projets pour que la pratique de la non-violence soit enseignée à tous les niveaux, dès l'école primaire.

Quelques projets pour 2010 allant dans ce sens:

- ▼ le défi des 10 jours sans écran
- ▼ la création du jeu cosmosbazar

D'autres projets...

- ▼ Dans le cadre de la semaine lausannoise contre le racisme: Stratégies pour mettre hors jeu les propos racistes dans les milieux sportifs
- ▼ Ecole de paix pour les civilistes: l'association suisse des civilistes en collaboration avec le comité du Service civil demande au Cenac de faire une proposition de structures en faveur de la paix pour réduire le potentiel de violence.

- ▼ A l'occasion du 90^{ème} anniversaire du Service civil international (SCI): Projet d'une exposition itinérante sur Pierre de Cérésiole en collaboration avec la Bibliothèque de la Ville de la Chaux-de-Fonds, le SCI et le Cenac.

Si vous souhaitez participer à la continuité de l'action non-violente, merci de vous manifester par un don, qui nous aidera à concrétiser ces nouveaux projets.

Par ailleurs, tout don même modeste est toujours le bienvenu.

D'avance un grand merci à celles et ceux qui continuent à nous soutenir.